



Title

The limestone sand grasslands of the Landes de Gascogne (Lot-et-Garonne, Landes and Gironde)

Résumé

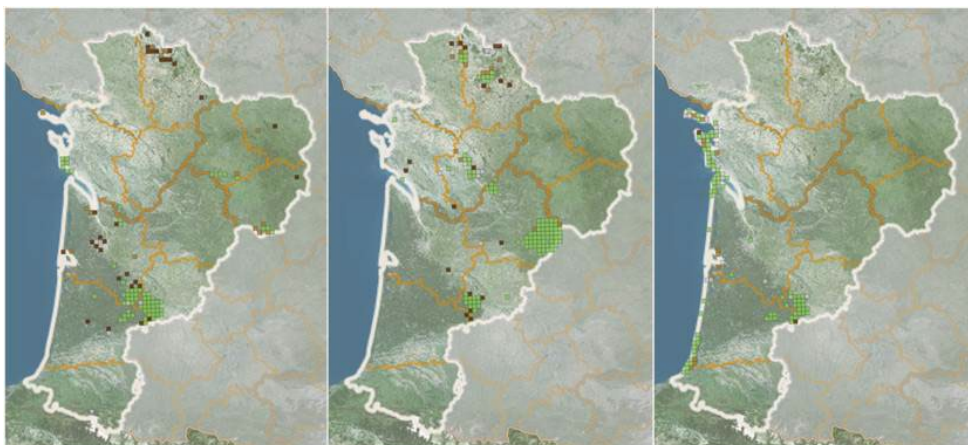
L'est des Landes de Gascogne a la particularité de posséder des sables calcaires permettant le développement d'une flore et de végétations originales pour la région Nouvelle-Aquitaine. Nous décrivons ainsi les pelouses de l'*Helianthemo nummularii-Festucetum vasconcensis*, du *Corynephoru canescentis-Festucetum vasconcensis* et de l'*Erodio bipinnati-Alysetum alyssoidis* que nous replaçons dans le synsystème.

Abstract

The eastern part of the Landes de Gascogne has the particularity of possessing limestone sands allowing the development of original flora and vegetation for the Nouvelle-Aquitaine region. We thus describe the lawns of *Helianthemo nummularii-Festucetum vasconcensis*, *Corynephoru canescentis-Festucetum vasconcensis* and *Erodio bipinnati-Alysetum alyssoidis*, which we place in the synsistem.

Les Landes de Gascogne constituent un immense plateau sédimentaire de 1,4 millions d'hectares composé de sables des Landes. Ces sables d'origine éolienne ont la particularité d'être très acides, de 3,5 à 5,5 unités pH (Jolivet *et al.*, 2007 ; Trichet *et al.*, 1999), d'être sans argile ou limon et pauvres en nutriments et notamment en phosphore. Ces propriétés résultent en partie de l'absence de stade boisé durant des siècles (en dehors de certaines marges des réseaux hydrographiques).

Alors que l'épaisseur de sable peut atteindre plusieurs dizaines de mètres le long du littoral aquitain, elle s'amenuise progressivement jusqu'à la pointe est du triangle landais. Dans cette zone globalement comprise entre Bazas (Gironde), Nérac et Sos (Lot-et-Garonne) (carte 2), un lent processus de brassage entre les sables éoliens et l'ensemble des molasses et calcaires sous-jacents devient alors possible, probablement grâce à des phénomènes de bioturbation et/ou de transferts hydriques (P. Becheler, *comm. orale*). Cette singularité permet le développement d'une flore très originale associant le cortège classique d'espèces psammophiles plus ou moins acidiphiles à un contingent d'espèces basiphiles absentes du reste des Landes de Gascogne (*Euphorbia seguieriana*, *Artemisia campestris* subsp. *campestris*) à l'exception de secteurs localisés sur les marges nord, de la région de Roquefort (Landes) et de certaines dunes côtières (*Armeria arenaria*, *Euphorbia seguieriana*, *Koeleria arenaria*, *Festuca vasconcensis*, *Silene conica*, *S. otites*, etc. ; carte 1).



Carte 1. Répartition d'*Armeria arenaria*, d'*Euphorbia seguieriana* et de *Koeleria arenaria* en Nouvelle-Aquitaine (Observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine, consulté le 07/12/2021).

Les milieux ouverts des sols secs et acides des Landes de Gascogne ont fait l'objet de plusieurs publications (Géhu, 1974 ; de Foucault, 1984, 1986 ; Lafon, 2019), même si leur connaissance reste encore à approfondir. En revanche, les végétations de l'est des Landes de Gascogne, plus neutrophiles, n'ont pas à notre connaissance fait l'objet d'études.

Alors que ces particularités floristiques et écologiques étaient connues de longue date (notamment Lapeyrère, 1892 ; Debeaux, 1896), la mise en évidence de l'originalité de ses végétations semble récente et très partielle (Lafon *et al.*, 2014, 2018). Cet article tente ainsi de compléter cette connaissance locale.

La taxonomie suit le référentiel taxonomique national pour la faune, la flore et la fonge de France métropolitaine et d'outre-mer (Gargominy *et al.*, 2019), élaboré et diffusé par le Muséum national d'histoire naturelle dans le cadre de la mise en œuvre du Système d'information sur la nature et les paysages. Seules les sous-espèces différentes de celles de l'espèce ont été précisées.

Plusieurs espèces de nos relevés appartiennent à des groupes taxonomiques complexes et leur détermination n'est pas toujours garantie. Ainsi, *Thymus drucei* a pu être confondu avec *Th. longicaulis auct. sensu Flora Gallica* (Tison & de Foucault, 2014). *Festuca lemanii* pose encore de nos jours de nombreux problèmes, à la fois sur sa description biométrique, sa chorologie et sa niche écologique, il est possible que certains individus notés ici sous ce nom correspondent à *F. auquierii* voire à *F. ovina* subsp. *guestfalica*. De même, *Festuca nigrescens* a pu être confondu avec un infrataxon du groupe de *F. trichophylla*.

Le système phytosociologique suit le catalogue des végétations de Nouvelle-Aquitaine (Lafon *et al.*, 2020) qui intègre les travaux récents de phytosociologie sigmatiste français et européens et pour lesquels nous proposons des modifications. Nous avons également actualisé les autorités synonymes et les noms de syntaxons en suivant le Code international de nomenclature phytosociologique (Theurillat *et al.*, 2020).

Les végétations bryolichéniques n'ont pas été relevées avec la végétation trachéophytique en accord avec les préconisations d'auteurs multiples (Boulet, 1986 ; Deil, 1995 ; Bardat *et al.*, 2012 ; de Foucault, 2015, 2018) ayant relevé que ces deux grands ensembles ne partagent pas le même niveau d'homogénéité. Toutefois, dans certains cas et lorsque ces espèces étaient connues, elles ont été intégrées pour information.

Les tableaux phytosociologiques sont présentés dans le texte pour faciliter leur lecture mais ne comportent pas toutes les espèces accidentelles. Pour cela, les tableaux complets sont disponibles en fichiers annexes au format *Excel*.

1. Résultats phytosociologiques

1.1. La pelouse à Hélianthème nummulaire et Fétuque de Gascogne : *Helianthemum nummularii-Festucetum vasconensis* ass. nov. *hoc loco*

Typus nominis hoc loco : relevé 403930 du tableau 1 *hoc loco*



Photo 1. Pelouse de l'*Helianthemum nummularii-Festucetum vasconensis* ; © P. Lafon.

Cortège caractéristique et position syntaxonomique

Cette pelouse plus ou moins fermée (photos 1 et 2) se caractérise par *Helianthemum nummularium*, *Festuca vasconensis*, *Koeleria arenaria*, *Euphorbia seguieriana* et *Bromopsis erecta* (rare dans le secteur). La présence de *Poterium sanguisorba*, *Scabiosa columbaria*, *Salvia pratensis* et l'important contingent d'espèces des *Bromopsidetalia erectae* nous permettent de ranger cette végétation dans les pelouses calcicoles des *Festuco-Bromopsidetea*. La présence constante d'espèces des pelouses sableuses comme *Koeleria arenaria*, *Sedum rupestre*, *Festuca*

vasconensis et *Thymus drucei* (parfois remplacé par *Th. longicaulis* auct., mais dont la distinction n'est pas toujours aisée) permet un rattachement au *Koelerio macranthae-Phleion phleoidis*. Nous intégrons par défaut notre association au *Festucion longifolio-lemanii* par la présence de *Thymus drucei* et de *Festuca vasconensis*. Cette fétuque cespiteuse de la section *Festuca* (groupe *ovina*) peut être considérée comme le vicariant structural de *F. longifolia* ou de *F. arvernensis* dominants dans les végétations du *Festucion longifolio-lemanii* du Massif central et de la vallée de la Loire (Royer & Ferrez, 2020).

Variations

En plus du *typicum*, deux sous-associations ont pu être mises en évidence. La première, que l'on propose de nommer *armerietosum arenariae* subass. nov. *hoc loco* (*typus nominis hoc loco* : relevé 590013 du tableau 1 *hoc loco*), se différencie par un ensemble plus important de taxons acidiphiles (*Armeria arenaria*, *Anthoxanthum odoratum*, etc.) et fait la transition vers le *Corynephero canescentis-Festucetum vasconensis* présenté ci-après. La seconde, dénommée *brizetosum mediae* subass. nov. *hoc loco* (*typus nominis hoc loco* : relevé 590016 du tableau 1 *hoc loco*), est plus riche en espèces des *Festuco-Bromopsidetea* (*Briza media*, *Carex flacca*, *Blackstonia perfoliata*, *Anacamptis pyramidalis*, etc).

Écologie

Cette pelouse se développe sur des sables stabilisés encore riches en calcaire. Il est également probable que ces sables soient bien pourvus en nutriments, la biomasse y étant plus importante que dans le *Corynephero canescentis-Festucetum vasconensis*.

Ces végétations se développent particulièrement bien sur les talus routiers. Il est probable qu'elle ait été aussi présente de façon surfacique au sein de certains airiaux (unités familiales d'exploitation propres au plateau landais, formant des clairières au sein de la pinède) ou plus largement des parcours pastoraux ancestraux, mais la disparition progressive de ces modes d'exploitation traditionnels couplée à la sylviculture intensive du Pin maritime en a fait disparaître les pelouses qui lui étaient associées.

La végétation pionnière qui précède l'*Helianthemo nummularii-Festucetum vasconensis* dans la succession végétale n'a pas été formellement identifiée, car elle est particulièrement dynamique. Toutefois, le relevé 589999 du tableau 3 pourrait en être un représentant, mais cela reste à étudier. L'*Erodio bipinnati-Alysetum alyssoidis* pourrait également participer à la succession sur les sables plus acides.



Photo 2. Pelouse de l'*Helianthemo nummularii-Festucetum vasconensis* ; © E. Henry.

1.2. La pelouse à *Corynéphore* blanchâtre et à *Fétuque* de Gascogne : *Corynephoru canescentis-Festucetum vasconensis* ass. nov. *hoc loco*

Typus nominis hoc loco : relevé 590210 du tableau 2 *hoc loco*



Photo 3. Pelouse du *Corynephoru canescentis-Festucetum vasconensis* avec au premier plan *Artemisia campestris* subsp. *campestris* ; © P. Lafon.

Cortège caractéristique et position syntaxonomique

Cette pelouse le plus souvent ouverte (photo 3) se caractérise par la présence d'*Armeria arenaria*, *Corynephoru canescens*, *Festuca vasconensis*, *Helianthemum nummularium*, *Koeleria arenaria*, *Sedum rupestre* et plus ponctuellement de *Rumex acetosella* et *Artemisia campestris* subsp. *campestris*, rare dans la région.

La présence de *Rumex acetosella*, *Corynephoru canescens*, *Sedum rupestre*, *Thymus drucei*, *Artemisia campestris* permet un rattachement aux *Koelerio-Corynephoretea canescentis*. Il nous semble qu'un rattachement au *Sileno conicae-Cerastion semidecandri*, qui rassemble les pelouses sablo-calcaires annuelles (Korneck, 1974) et dont la discussion est entreprise dans l'association suivante est à écarter. Sissingh et Tideman (1960) ont défini aux Pays-Bas le *Sedo-Cerastion arvensis*, rassemblant les pelouses vivaces sur sables calcaires du domaine atlantique à subatlantique. Mucina *et al.* (2016) considèrent le *Sedo-Cerastion arvensis* comme une alliance des pelouses fermées mésoxérophiles des sols sableux acides à neutres des plaines (sub)atlantiques d'Europe (vicariant de l'*Armerion elongatae* Pötsch 1962 continental). L'association type du *Sedo-Cerastion arvensis* est l'*Euphorbietum seguieriano-cyparissiae* Sissingh & Tideman 1960 (basé sur un relevé unique) et la définition qu'en donnent Sissingh et Tideman (1960) semble davantage plaider pour une restriction à la partie basiphile à neutroclinophile des pelouses sur sables ; les végétations plus acidiphiles peuvent en outre prendre place dans le *Festucion guestfalico-filiformis* Loiseau & Felzines *in* J.-M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006, d'ailleurs mis en synonyme du *Sedo-Cerastion arvensis* par Mucina *et al.* (2016).

La proximité du *Corynephoru canescentis-Festucetum vasconensis* avec l'*Euphorbietum seguieriano-cyparissiae* est d'ailleurs évidente (colonne A du tableau 2) avec la présence commune de *Rumex acetosella*, *Artemisia campestris* subsp. *campestris*, *Thymus* gr. *pulegioides* (= *Th. drucei* ?), *Sedum rupestre*, *Scabiosa columbaria*, *Hypochaeris radicata*, *Anthoxanthum odoratum*, etc. Pour ces raisons, nous proposons donc de rattacher cette association au *Sedo-Cerastion arvensis*.

Afin de confirmer l'originalité de notre association, nous l'avons comparée avec l'*Artemisietum campestris* G. Lemée 1937 (colonne B du tableau 2) et le *Sileno conicae-Koelerietum macranthae* Paul & Y. Rich. ex Loiseau & Felzines 2010 (colonne C du tableau 2). Le *Corynephoru canescentis-Festucetum vasconensis* y apparaît nettement différencié par la présence de *Sedum rupestre*, *Koeleria arenaria*, *Festuca vasconensis*, *Helianthemum nummularium* et l'absence

de *Chondrilla juncea*, *Euphorbia cyparissias*, *Pilosella officinarum*, *Sedum acre*, *Koeleria macrantha*, etc.

Enfin, la synusie bryolichénique n'a pas été relevée systématiquement mais quelques taxons semblent être assez fréquents : *Polytrichum juniperinum*, *Hypnum cupressiforme*, *Cladonia furcata*, *Racomitrium canescens* et plus ponctuellement *Brachythecium albicans*, *Peltigera rufescens*, *Cladonia arbuscula*, *Syntrichia ruralis* var. *ruraliformis* et *Pseudoscleropodium purum*.

Variations

En plus du *typicum*, un *jasionetosum montanae* subass. nov. *hoc loco* (*typus nominis hoc loco* : relevé 590225 du tableau 2 *hoc loco* ; photo 4) des sols plus acides est mis en évidence. Il se différencie par la présence de *Jasione montana*, *Sesamoides purpurascens* et *Anthoxanthum odoratum*. Il fait la transition vers l'*Astrocarpo purpurascens-Corynephorum canescens* Braun-Blanq. 1967, dont Géhu (1974) a démontré le premier la présence dans les Landes de Gascogne.

Écologie

Cette pelouse se développe sur des sables peu mobiles et à richesse modérée en carbonates. Ces sables semblent plus acides que pour l'association précédente, ce dont témoignent l'absence de la plupart des espèces des *Festuco-Bromopsidetea*, la présence de *Rumex acetosella* et, dans une moindre mesure, de *Corynephorus canescens*. En effet, Paul et Richard (1968) ont démontré la tolérance de cette dernière pour les sables calcaires dans certaines conditions. La fréquence d'*Armeria arenaria* témoigne également du fait que ces sables ne sont plus très riches en calcaires (Paul, 1969). Cette pelouse peut ainsi être qualifiée d'acidiclinophile. La biomasse est aussi plus faible que pour l'*Helianthemum nummularii-Festucetum vasconensis*, témoignant d'une plus faible richesse en nutriments dans le sol et/ou de sables plus filtrants en raison d'une importance moindre en éléments limoneux. Seule une étude pédologique permettrait de valider ces hypothèses.



Photo 4. Pelouse du *Corynephorus canescens-Festucetum vasconensis jasionetosum montanae* ; © E. Henry.

1.3. La pelouse à Bec-de-grue poilu et Passerage à calices persistants : *Erodio bipinnati-Alysetum alyssoidis* ass. nov. hoc loco

Typus nominis hoc loco : relevé 590011 du tableau 3 *hoc loco*



Photo 5. Pelouse de l'*Erodio bipinnati-Alysetum alyssoidis* ; © E. Henry.

Cortège caractéristique et position syntaxonomique

Cette pelouse thérophytique très ouverte (photo 5) se caractérise par la présence de taxons calcicoles comme *Alyssum alyssoides*, de taxons sabulicoles comme *Cerastium semidecandrum*, *Erodium cicutarium* subsp. *bipinnatum* et des taxons thérophytes fréquents des Landes de Gascogne comme *Minuartia hybrida*, *Medicago minima* ou *Arenaria serpyllifolia*.

Cette association semble bien s'intégrer dans la conception du *Sileno conicae-Cerastium semidecandri* qu'en donne son auteur (Korneck, 1974). En effet, Korneck la définit comme rassemblant des « communautés pionnières annuelles subméditerranéennes et subatlantiques caractérisées par *Silene conica* subsp. *conica*, *Cerastium semidecandrum*, *Medicago minima* et dans une moindre mesure *Phleum arenarium* et *Bromus tectorum* ». Il précise également que ces végétations sont parfois en contact de végétations vivaces à *Koeleria glauca*. Il décrit deux associations thérophytiques au sein de cette alliance : le *Bromo tectorum-Phleum arenarii* (colonnes C et D du tableau 3) et le *Sileno conicae-Cerastietum semidecandri* (colonnes A et B du tableau 3). Dengler *et al.* (2003) définissent cette dernière association comme le lectotype du *Sileno conicae-Cerastium semidecandri*.

Le *Sileno conicae-Cerastietum semidecandri* est très proche de l'*Erodio bipinnati-Alysetum alyssoidis* (colonnes A et B du tableau 3) dont il se différencie principalement par la présence de *Veronica verna*, *Trifolium arvense*, *Myosotis stricta* et l'absence de *Minuartia hybrida*, *Erodium cicutarium* subsp. *bipinnatum*. Notre association peut ainsi être considérée comme le vicariant thermo-atlantique, voire atlantique, du *Sileno conicae-Cerastietum semidecandri* subatlantique à continental. La synusie thérophytique de l'*Artemisietum campestris* G. Lemée 1937 semble très proche de notre association, ce qui pourrait laisser penser à sa présence dans le Perche.

Le rattachement du *Sileno conicae-Cerastium semidecandri* à une unité supérieure apparaît plus complexe. Bardat *et al.* (2004) l'intègrent aux *Corynephorretalia canescentis* et aux *Koelerio-Corynephorretalia canescentis* alors que Korneck (1974) ou Mucina *et al.* (2016) le rattachent aux *Sedo albi-Scleranthetalia biennis* et aux *Sedo albi-Scleranthetalia biennis*. Mais l'intégration d'une alliance thérophytique à des unités à dominante d'espèces vivaces sur la base de la présence de taxons hémicryptophytiques issus de leur succession dynamique est largement discutable, les espèces thérophytiques communes étant le plus souvent assez faibles.

Un rattachement aux classes de végétations thérophytiques des *Tuberarietea guttatae* (Braun-Blanq. ex Rivas Goday 1958) Rivas Goday & Rivas Mart. 1963 *nom. mut.* ou des *Stipo capensis-Brachypodietea distachyi* Brullo *in* Brullo, Scelsi & Spamp. 2001 *nom. mut.* ne nous paraît pas évident non plus dans leurs conceptions actuelles. En effet,

les thérophytes acidiphiles qui caractérisent les *Tuberarietea guttatae* sont trop rares dans les relevés des associations du *Sileno conicae-Cerastion semidecandri* rassemblées (tableau 3). Les *Stipo capensis-Brachypodietea distachyi* qui représentent l'équivalent des *Tuberarietea guttatae* pour les sols calcaires à neutres ont une définition méditerranéenne où le *Sileno conicae-Cerastion semidecandri* s'intégrerait assez mal. En 1999, de Foucault proposait une conception des *Stipo capensis-Brachypodietea distachyi* plus large mais faiblement caractérisée floristiquement : *Medicago minima*, *Arenaria serpyllifolia*, *Catapodium rigidum*, *Trifolium scabrum* et *T. campestre*. Il y intégrait ainsi le *Sileno conicae-Cerastion semidecandri* dans le nouvel ordre des *Phleo arenarii-Cerastietalia semidecandri* (Glowacki 1988) B. Foucault 1999. Cette proposition tentante resterait à étudier sur la base de la connaissance actuelle, mais elle dépasse le cadre de cet article.

Variations

En plus du *typicum*, deux sous-associations peuvent être mises en évidence. La première est restreinte aux sables plus rudéralisés et se différencie par la présence de taxons nitrophiles des *Cardaminetea hirsutae* : *Draba verna*, *Saxifraga tridactylites*, *Microthlaspi perfoliatum* et *Myosotis dubia* et par la rareté de *Medicago minima*. Nous proposons de la nommer *saxifragetosum tridactylitae subass. nov. hoc loco* (*typus nominis hoc loco* : relevé 396983 du tableau 3 *hoc loco*).

La seconde sous-association, des sols plus pauvres en calcium et faisant transition vers les pelouses acidiphiles des *Tuberarietea guttatae*, se différencie par la présence de taxons de cette classe (*Tuberaria guttata*, *Aira caryophyllea*, *Vulpia myuros*), ainsi que de *Silene conica* ou *Petrorhagia prolifera*. Nous proposons de la nommer *silenetosum conicae subass. nov. hoc loco* (*typus nominis hoc loco* : relevé 590227 du tableau 3 *hoc loco*).

Écologie

L'*Erodio bipinnati-Alysetum alyssoidis* est une tonsure vernale (optimum au mois d'avril) qui se développe sur des sables moyennement riches en calcaires et qui entre dans la dynamique du *Corynephoru canescentis-Festucetum vasconensis* avec lequel elle partage la même écologie. Ces deux végétations se retrouvent régulièrement en contact spatial. Elle pourrait également rentrer dans la dynamique de l'*Helianthemo nummularii-Festucetum vasconensis* (au moins pour le *silenetosum conicae*).

2. Synsystème des associations décrites

Festuco-Bromopsidetea Braun-Blanq. & Tüxen ex Klika & Hadač 1944 *nom. mut. nov. hoc loco* P. Lafon & E. Henry (= *Festuco-Brometea* Braun-Blanq. & Tüxen ex Klika & Hadač 1944)

Bromopsidetalia erecti W. Koch 1926 *nom. mut. nov. hoc loco* P. Lafon & E. Henry (= *Brometalia erecti* W. Koch 1926)

Koelerio macranthae-Phleion phleoidis Korneck 1974

Festucenion longifolio-lemanii Loiseau & Felzines 2010

Helianthemo nummularii-Festucetum vasconensis

typicum

armerietosum arenariae

brizetosum mediae

Koelerio-Corynephoretea canescentis Klika in Klika & V. Novák 1941

Corynephoretalia canescentis Klika 1934

Sedo-Cerastion arvensis Sissingh & Tideman 1960

Corynephoru canescentis-Festucetum vasconensis

typicum

jasionetosum montanae

Sileno conicae-Cerastion semidecandri Korneck 1974

Erodio bipinnati-Alysetum alyssoidis

typicum

saxifragetosum tridactylitae

silenetosum conicae

3. Conclusion

Cette étude centrée sur la pointe est des Landes de Gascogne a révélé la présence de trois associations nouvelles :

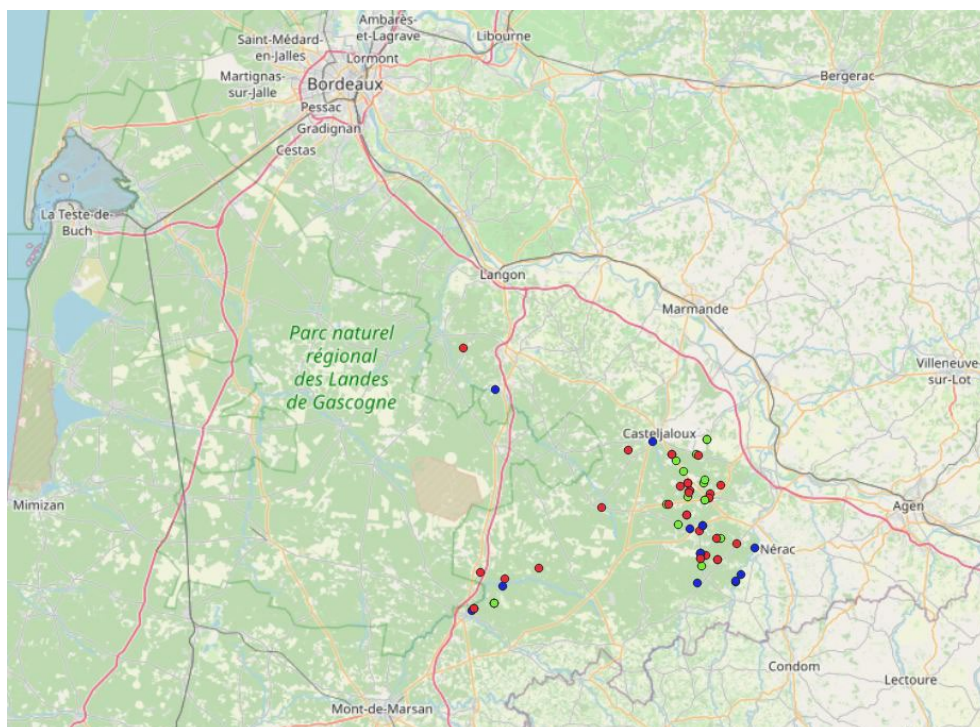
- l'*Helianthemo nummularii-Festucetum vasconensis*, pelouse vivace des sables stabilisés encore riches en calcaire ;
- le *Corynephero canescentis-Festucetum vasconensis*, pelouse vivace ouverte sur sables peu mobiles et légèrement enrichis en carbonates ;
- l'*Erodio bipinnati-Alysetum alyssoidis*, pelouse thérophytique vernale psammophile en contact spatial avec les deux premières végétations.

Leur position dans le synsystème a été discutée. Elle a permis de remettre en avant le *Sedo-Cerastion arvensis*, tout en précisant les contours de ses enveloppes écologique et chorologique. La chorologie du *Festucenion longifolium-lemanii* a également été étendue au plateau landais.

Ces trois associations sont actuellement considérées comme endémiques de l'est des Landes de Gascogne, avec parfois des irradiations sur les marges nord jusqu'en Gironde (carte 2). Leurs répartitions sont assez similaires et centrées entre Beauziac, Ambrus et Fargues-sur-Ourbise, ainsi qu'en quelques stations périphériques à l'est de Roquefort (Landes) et au sud-ouest de Langon (Gironde). Le *Corynephero canescentis-Festucetum vasconensis* est probablement l'association la plus rare, car l'*Helianthemo nummularii-Festucetum vasconensis*, qui occupait sans doute au siècle dernier des biotopes moins rudéraux, trouve aujourd'hui refuge le long des linéaires routiers.

Toutes ces pelouses sur sables plus ou moins calcaires sont d'une exceptionnelle patrimonialité en raison de l'originalité écologique de leurs habitats. Elles contiennent de plus des espèces protégées ou exceptionnelles pour la région (*Euphorbia seguieriana*, *Artemisia campestris* subsp. *campestris*, etc.). Elles ont probablement historiquement régressé en raison de la fermeture du milieu et de la sylviculture de Pins maritime qui acidifie le milieu.

Les caractéristiques écologiques et dynamiques de ces associations restent encore à préciser, notamment par la réalisation d'analyses pédologiques des zones de relevé.



Carte 2. Répartition dans l'est des Landes de Gascogne des végétations présentées (points bleus *Corynephero canescentis-Festucetum vasconensis*, points rouges : *Helianthemo nummularii-Festucetum vasconensis*, points verts : *Erodio bipinnati-Alysetum alyssoidis*) ; © Fond OpenStreetMap.

Les prospections de terrain ont permis de réaliser le contour des parties les plus xériques de ce secteur au sein duquel se trouve le principal noyau de présence des trois associations. Il a donné lieu à la création d'une ZNIEFF de type 2 *Pinède à chêne liège de l'est du triangle landais* (<https://inpn.mnhn.fr/zone/znief/720030121>) qui concentre de nombreuses végétations originales comme le groupement à *Cistus umbellatus* et *Cistus lasianthus* subsp. *alyssoides* P. Lafon, Le Fouler & Caze 2015, ainsi que plusieurs espèces végétales très originales pour le secteur (parmi celles que nous n'avons pas encore citées pour la xérosère : *Airopsis tenella*, *Neoschischkinia elegans*, *Ophrys incubacea*,

Galium boreale, *Cytinus hypocistis*, *Agrostis castellana*, *Anemone rubra*, *Daphne cneorum*, *Polycnemum majus*, etc.). De nouvelles découvertes sont encore à y faire, tant au niveau floristique que phytosociologique !

Bibliographie

- Bardat J., Bioret F., Botineau M., Boulet V., Delpech R., Géhu J.-M., Haury J., Lacoste A., Rameau J.-C., Royer J.-M., Roux G. & Touffet J., 2004. Prodrome des végétations de France. *Collection Patrimoines naturels* 61 : 1-171.
- Bardat J., Boulet V. & Hugonnot V., 2012. La place des bryophytes dans la synsystème des végétations vasculaires. 1 - La problématique. Communication inédite au colloque de Saint-Mandé 2012, *Prodrome et cartographie des végétations de France*.
- Boulet V., 1986. *Les pelouses calcicoles (Festuco-Brometea) du domaine atlantique français et ses abords au nord de la Gironde et du Lot. Essai de synthèse phytosociologique*. Thèse, Université des Sciences et Techniques de Lille, 333 p. + annexes.
- Deil U. 1995. The class *Adiantetea* in the Mediterranean area; an approach from vegetation history and community evolution. *Colloques phytosociologiques XXIII* : 241-258.
- Debeaux O., 1896. *Flore du Lot-et-Garonne ou catalogue méthodique des plantes vasculaires de ce département*. 645 p.
- Dengler J., Berg C., Eisenberg M., Isermann M., Jansen F., Koska I., Löbel S., Manthey M., Pätzolt J., Spangenberg A., Timermann T. & Wollert H., 2003. New descriptions and typifications of syntaxa within the project 'Plant communities of Mecklenburg-Vorpommern and their vulnerability', I. *Feddes Repertorium* 114 (7-8) : 587-631.
- Foucault B. (de), 1984. *Systémique, structuralisme et synsystème des prairies hygrophiles des plaines atlantiques françaises*. Thèse, Université de Rouen, Rouen, 675 p. et annexes.
- Foucault B. (de), 1986. Données systématiques sur la végétation prairiale mésophile du Pays Basque et des Landes de Gascogne. *Documents phytosociologiques NS* 10 (1) : 203-219.
- Foucault B. (de), 1999. Nouvelle contribution à une synsystème des pelouses sèches à thérophytes. *Documents phytosociologiques, NS*, XIX : 47-105.
- Foucault B. (de), 2015. Contribution au prodrome des végétations de France : les *Adiantetea capilli-veneris* Braun-Blanq. ex Braun-Blanq., Roussine & Nègre 1952. *Acta Botanica Gallica: Botany Letters* 162 (4) : 375-403.
- Foucault B. (de), 2018. Contribution au prodrome des végétations de France : les *Montio fontanae – Cardaminetea amarae* Braun-Blanq. & Tüxen ex Klika & Hadač 1944. *Documents phytosociologiques, série 3*, 7 : 6-86.
- Gargominy O., Terceire S., Régner C., Ramage T., Dupont P., Daszkiewicz P. & Poncet L., 2019. *TAXREF v13, référentiel taxonomique pour la France : méthodologie, mise en œuvre et diffusion*. Muséum national d'histoire naturelle, Paris, Rapport Patrinat, 63 p.
- Géhu J.-M., 1974. L'*Astrocarmo-Corynephorum canescentis* Br.-Bl. 1967 dans les landes de Gascogne. *Documents phytosociologiques* 6 : 43-45.
- Jolivet C., Augusto L., Trichet P. & Arrouays D., 2007. Les sols du massif forestier des Landes de Gascogne : formation, histoire, propriétés et variabilité spatiale. *Revue forestière française* LIX (1) : 7-30.
- Korneck D., 1974. Xerothermvegetation in Rheinland-Pfalz und Nachbargebieten. *Schriftenreihe für Vegetationskunde* 7 : 1-196, 158 tab. h.t.
- Lafon P., 2019. La succession végétale dans les Landes de Gascogne et la position de l'Avoine de Thore (*Pseudarrhenatherum longifolium*). *Evaxiana* 6 : 131-150.
- Lafon P., Leblond N. & Caze G., 2014. *État des lieux sur la présence en Aquitaine de l'habitat d'intérêt communautaire UE 9330 « Forêts à Quercus suber » en contexte non littoral*. Audenge, Conservatoire botanique national Sud-Atlantique, DREAL Aquitaine, 22 p. + annexes.
- Lafon P., Henry E., Caze G. & Bébot P., 2018. *Étude cartographique pour l'intégration dans le réseau Natura 2000 de l'habitat d'intérêt communautaire UE 9330 « Forêts à Quercus suber » en contexte non littoral*. Conservatoire botanique national Sud-Atlantique, 22 p. + annexes.
- Lafon P. (coord.), Mady M., Corriol G. & Belaud A. 2020. *Catalogue des végétations de Nouvelle-Aquitaine. Classification, chorologie et correspondances avec les habitats européens*. Conservatoire botanique national Sud-Atlantique / Conservatoire botanique national Massif central / Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées, 272 p.
- Lapeyrière E., 1892. *Flore du département des Landes*. Imp. Hazael Labèque, Dax, 510 p.
- Lemée G., 1937. *Recherches écologiques sur la végétation du Perche*. Thèse, Paris, Librairie générale de l'enseignement, 385 p.
- Loiseau J.-E. & Felzines J.-C., 2007. Les groupements des pelouses à *Corynephorus canescens* des vallées de l'Allier et du cours moyen de la Loire (Auvergne, Bourgogne, Centre, France). Nouvelle composition des *Corynephoralia canescentis*. *Journal de botanique de la Société botanique de France* 39 : 57-77.
- Loiseau J.-E. & Felzines J.-C., 2010. Les groupements du *Koelerio-Phleion* des alluvions de l'Allier et de la Loire (Auvergne, Bourgogne, Centre, France). Apports synsystématiques. *Journal de botanique de la Société botanique de France* 40 : 281-350.
- Mucina L., Bültmann H., Dierßen K., Theurillat J.-P., Raus Th., Čarni A., Šumberová K., Willner W., Dengler J., Gavilán García R., Chytrý M., Hájek M., Di Pietro R., Iakushenko D., Pallas J., Daniëls F.J.A., Bergmeier E., Santos Guerra A., Ermakov N., Valachovič M., Schaminée J.H.J., Lysenko T., Didukh Y.P., Pignatti S., Rodwell J.S., Capelo J., Weber H.E., Solomeshch A., Dimopoulos P., Aguiar C., Hennekens S.M. & Tichý L., 2016. Vegetation of Europe: hierarchical floristic classification system of vascular plant, bryophyte, lichen, and algal communities. *Applied Vegetation Science* 19 (1) : 3-264.

- Paul P., 1969. Études expérimentales sur le déterminisme de la composition floristique des pelouses xérophiles. II - L'action autoécologique du sol en conditions naturelles et contrôlées. *Acta Oecologia* IV : 47-70.
- Paul P. & Richard Y., 1968. Études expérimentales sur le déterminisme de la composition floristique des pelouses xérophiles. I - L'action autoécologique du sol sur les espèces calcicoles et calcifuges. *Acta Oecologia* III : 29-48.
- Royer J.-M., Felzines J.-C., Misset C. & Thévenin S., 2006. Synopsis commenté des groupements végétaux de la Bourgogne et de la Champagne-Ardenne. *Bulletin de la Société botanique du Centre-Ouest*, NS, numéro spécial 25 : 1-394.
- Royer J.-M. & Ferrez Y., 2020. Contribution au prodrome des végétations de France : les *Festuco – Brometea* Braun-Blanq. & Tüxen ex Klika & Hadač 1944. *Documents phytosociologiques*, série 3, 13 : 5-304.
- Sissingh G. & Tideman P., 1960. *De Plantengemeenschappen uit de omgeving van Didam en Zevenaar*. 30 p.
- Theurillat J.-P., Willner W., Fernández-González F., Bültmann H., Čarni A., Gigante D., Mucina L. & Weber H., 2020. International Code of Phytosociological Nomenclature, 4th edition. *Applied Vegetation Science* 24 (2) : 1-62.
- Tison J.-M. & Foucault B. (de) (coords), 2014. *Flora Gallica, Flore de France*. Biotope, Mèze, xx + 1196 p.
- Trichet P., Jolivet C., Arrouays D., Loustau D., Bert D. & Ranger J., 1999. Le maintien de la fertilité des sols forestiers landais dans le cadre de la sylviculture du pin maritime. *Étude et gestion des sols* 6 (4) : 197-214.

Remerciements

Nous avons le plaisir de remercier Pierre-Marie Le Hénaff (CBNMC) et Mickaël Mady (CBNMC) pour leur relecture de cet article. Nous remercions la DREAL Nouvelle-Aquitaine pour le soutien aux études de connaissances des végétations de la région dont cet article valorise certains relevés acquis dans ce cadre.